

16 & 17 JUIN 2026

Membres des personnels, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et assimilés,

Sous réserve de remplir les autres conditions pour être électeurs fixées par le Code de l'éducation et notamment aux articles D. 719-9 et suivants,

Toute personne remplissant les conditions pour être électeur, y compris, le cas échéant, celle ayant présenté une demande d'inscription dans les délais et selon les modalités précitées, et dont le nom ne figure pas sur la liste électorale dont elle relève, peut solliciter de la Présidente de l'Université son inscription jusqu'à la date de scellement de l'urne, soit au plus tard le lundi 15 juin 2026 à 14h00.

1

Je soussigné(e)

Nom d'usage :
Nom patronymique (de famille) :
Prénom :
Corps, grade ou « contractuel CDD », le cas échéant type de contrat.....
Composante(s) ou laboratoire(s) (préciser lieu d'affectation si composante principale multi-sites):
.....
Nombre d'heures d'enseignement¹ :
.....
Secteur² :
Diplôme³ :
Adresse prof. :
Courriel :
Téléphone :
Numéro de matricule :

(Numéro figurant sur votre carte professionnelle lorsque vous en possédez une)

Demande que les listes électorales soient corrigées conformément aux informations mentionnées ci-dessus et certifie sur l'honneur remplir toutes les conditions légales et réglementaires pour pouvoir être inscrite, inscrite sur lesdites listes :

Le cas échéant, joindre au présent document toutes les pièces justificatives et/ou explicatives utiles, ex : le cas échéant, photocopie du diplôme pour la commission de la recherche.

¹ Pour les personnels enseignants-chercheurs et enseignants extérieurs à l'établissement, les personnels enseignants non titulaires, contractuels à durée déterminée ou vacataires, et les personnels enseignants-chercheurs stagiaires.

² Secteur 1 : disciplines juridiques, économiques et de gestion ; Secteur 2 : lettres, sciences humaines et sociales ; Secteur 3 : sciences et technologies ; Secteur 4 : disciplines de santé (NB : critère de rattachement précisé à l'annexe 1 des statuts de l'université et dans l'arrêté portant modalités d'organisation du scrutin).

³ À préciser seulement si vous êtes titulaire d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou d'un doctorat (précisez doctorat d'Etat, d'exercice,

2

Formulaire à déposer ou à renvoyer signé par voie électronique à l'adresse elections@u-pec.fr au plus tard le lundi 15 juin 2026 à 14h00

Fait à

Le

SIGNATURE